

## COMMUNE D'ECQUES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le dix décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Madame Brigitte MERCHIER, Maire, suite à la convocation en date du 5 décembre 2020 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :  
Mme Sylvie GHEYSSENS procuration à Mme Catherine MASQUELEIN,  
Mme Elodie CARETTE procuration à Mme Christelle ROCHET,  
M. Philippe LECOCCQ, absents excusés

Président de séance : Mme Brigitte MERCHIER

Secrétaire de séance : Mme Valérie GEORGE POUPE

**OBJET** : Enquête Publique Brasserie Goudale

Mme la Présidente informe l'assemblée que le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la Brasserie GOUDALE en vue de procéder à l'épandage du FERTIMALT issu de son installation à Arques.  
La présidente laisse la parole aux conseillers municipaux puis leur demande de voter sur ce projet.

Après avoir ouï la Présidente, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents DECIDE :

- **d'EMETTRE** un Avis Favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la Brasserie GOUDALE en vue de procéder à l'épandage du FERTIMALT issu de son installation à Arques avec
- 12 voix POUR dont 1 procuration
- 6 ABSTENTIONS dont 1 procuration

- d'AUTORISER :

- a - Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.
- b - Monsieur le Receveur Municipal à passer les écritures afférentes à cette affaire

**Ainsi fait et délibéré en séance, les jours mois et ans susdits.**

**Pour extrait conforme.**

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

17 DEC. 2020

Le Maire,  
Brigitte MERCHIER

Certifiée exécutoire par Mme Brigitte MERCHIER, Maire  
Compte-tenu de la transmission en Préfecture  
Le Maire,

